

Coup de projecteur sur le bassin carolo-macérien

Avec la CCI et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Ardennes, Cœur d'Ardenne, la communauté d'agglomération de Charleville-Mézières, réalise une étude sur le tissu économique de son territoire afin d'en cerner les besoins en foncier et immobilier d'entreprise.

Cœur d'Ardenne s'étend sur le territoire de huit communes : Aiglemont, Charleville-Mézières, La Francheville, Moncy-Notre-Dame, Nouzonville, Prix-les-Mézières, Villers-Semeuse et Warcq. La communauté d'agglomération jouit depuis sa création de la compétence économique sur son espace intercommunal.

"Elle a mission d'accompagner les PME-PMI dans leur développement et notamment d'aider à l'implantation d'entreprises sur son territoire", explique Alain Rouchette, directeur des services de Cœur d'Ardenne à Charleville-Mézières. *"Pour remplir au mieux cette mission, il nous est apparu nécessaire de bien connaître le tissu économique du territoire intercommunal".*

Cœur d'Ardenne s'est rapprochée de la CCI et de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Ardennes afin de réaliser dès le mois de mars et jusqu'en juin une enquête auprès des entreprises de son agglomération, une enquête

qui intéresse aussi les deux structures consulaires. Le questionnaire de quatre pages qui a été adressé à chacune des 2 200 entreprises concernées a été rédigé communément.

La CCI des Ardennes pilote l'opération. Les étudiants de son école de gestion et de commerce (EGC) avec ceux de l'IUT GACO de Charleville-Mézières sont chargés d'enquête. Ils prendront contact avec chaque entreprise artisanale, commerciale (de plus de 300 m²), industrielle ou de service. Les questionnaires seront dépouillés et les conclusions de l'enquête publiées à la fin du printemps.

A la recherche de zones à viabiliser

"Cœur d'Ardenne fait une très large part au développement économique. C'est une priorité de son assemblée intercommunale", souligne Alain Rouchette. *"Il était naturel qu'elle se rapproche des entreprises afin de connaître leurs besoins de*

foncier et d'immobilier et leurs relations de sous-traitance en particulier. Notre objectif, c'est d'appréhender très précisément et de façon cohérente toutes les actions que l'agglomération doit conduire pour son développement économique".

Pour l'heure, Cœur d'Ardenne dispose de la zone d'activités du Val de Vence au sud de Charleville-Mézières, zone de 20 hectares en grande partie occupée par des entreprises. *"Nous projetons de réaménager à Charleville-Mézières la friche industrielle La Macérienne qui couvrira 5 000 m²",* note le directeur des services de Cœur d'Ardenne. *"Mais pour compléter notre offre, nous recherchons activement d'autres friches à réaménager ou d'autres zones à viabiliser sur le territoire des huit communes de la communauté d'agglomération".*

Contact : Hubert Rosoy
hrosoy@ardennes.cci.fr - 03 24 56 62 68

